

### *Intervenants et anciens étudiants :*

- Agnès GOURVENNEC, **juriste** au CTCR
- Benjamin CAPELLI, **juriste** à l'UFC Que Choisir
- David LEHINGUE, **assistant chargé de projet**,  
Ensemble Défi
- Mathieu POULIN, **conseiller technique** « Petite  
enfance–Famille » - ADMR du Doubs



Cette plaquette a été réalisée  
par la Bibliothèque Proudhon

**BU**

## UFC-Que Choisir :

Expert, indépendant, militant, l'UFC-Que Choisir est une association à but non lucratif. Enquêtes, tests, combats judiciaires, actions de lobbying : avec son réseau de plus de 150 associations locales, elle est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.



### objet :

- promouvoir, appuyer et relier entre elles les actions individuelles ou collectives des consommateurs, contribuables et usagers tendant à garantir la reconnaissance et le respect de leurs droits, la libre expression de leurs opinions et la défense de leurs intérêts tant individuels que collectifs ; favoriser la prise en charge des problèmes de consommation par les consommateurs eux-mêmes ; représenter les groupements et personnes qui se préoccupent de définir et de soutenir l'action des consommateurs en vue de leur permettre de conquérir et d'exercer leur pouvoir dans la société, afin d'aboutir à une amélioration de leurs conditions de vie dans tous les domaines.
- réaliser ou promouvoir toutes « actions, études, recherches, essais comparatifs de biens ou de services », soit à sa propre initiative, soit en collaboration avec d'autres associations ou organismes, permettant de fournir aux consommateurs les informations et éléments de jugement utiles.
- diffuser lesdites informations, notamment par des articles de presse ou d'édition et autres médias (notamment Internet), et de mettre à la disposition des consommateurs les moyens de formation et d'éducation qui leur sont utiles ; de présenter en tous lieux et auprès de toutes instances, et notamment en justice, les intérêts matériels et moraux des consommateurs.



### CTRC :

Le Centre Technique Régional de la Consommation est un outil juridique et technique à la disposition de ses dix sept associations de consommateurs.

L'aide qu'il apporte s'articule autour de trois éléments :

- une assistance juridique : aide à la résolution de litiges et réalisation de dossiers juridiques,
- la formation des bénévoles des associations : elle porte sur des thèmes variés et d'actualité tels que le commerce électronique, le principe de précaution, le surendettement, etc.,
- la réalisation des émissions télévisées "L'INSTANT CONSO". Hebdomadaires, elles sont diffusées sur les antennes régionales de France3, entre 18h50 et 20h00.

## **ADMR :**

(*Aide à domicile en milieu rural*) est un réseau associatif de services à la personne.

Il est constitué de 2 700 associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé.

Des équipes de bénévoles et de salariés détectent les besoins des populations locales, créent et font fonctionner les services à destination des clients.

Les 2 700 associations se regroupent en fédérations départementales, elles-mêmes représentées par l'Union nationale ADMR.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes :

La proximité : disposer d'un réseau dense d'associations dont la base est communale ou cantonale ;

La citoyenneté : en procurant des services à leurs clients, les associations créent des emplois dans les zones où elles interviennent. Plus largement, l'ADMR est identifié par ses clients et les politiques publiques comme un acteur du développement local ;

Le respect de la personne : respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie ;

L'universalité : répondre aux besoins de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, qu'elles soient malades ou en pleine santé.

## **Ensemble Défi :**

Par le biais de ses neuf structures de mise au travail, l'Ensemble DéFI permet l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Ses multiples activités permettent d'apporter une panoplie de réponses diversifiées et complémentaires au public accueilli. L'association intermédiaire DéFI est une association de la loi 1901, conventionnée par l'Etat. Elle a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier d'un contrat de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

L'activité de DéFI se décrit par la mise à disposition de personnel dans différents domaines d'activité auprès d'utilisateurs : particuliers, associations, collectivités locales, ou encore entreprises. DéFI effectue une délégation de personnel auprès de ses clients dans les domaines d'intervention suivants :

- ménage / repassage; aide à domicile / courses
- petits travaux d'intérieur et d'extérieur ; bricolage
- entretien d'espaces verts ; petites manutentions
- travaux administratifs
- nettoyage de locaux ; restauration

Un contrat de mise à disposition est conclu entre l'association DéFI et l'utilisateur. Ce contrat précise notamment les tâches à réaliser, le lieu où elles sont effectuées, la date de fin de mise à disposition, ....

## Conseiller technique petite enfance :

Apporter un appui technique et opérationnel aux acteurs associatifs du réseau  
Contribuer à la réflexion sur le fonctionnement des associations et leur organisation  
Conseiller les bénévoles et les salariés dans l'appréhension des situations complexes  
Accompagner les salariés administratifs dans la maîtrise de leur activité (planification, télégestion...)  
Participer à la mise en place des actions destinées à consolider l'activité des associations (diagnostic partagé, définition de plans d'actions...)  
Aider à l'appropriation des référentiels et bonnes pratiques professionnelles  
Contribuer à l'inscription des associations dans les réseaux locaux et favoriser le développement des partenariats

### Diplômes et formations :

#### Diplôme niveau 3 minimum

Expérience d'au moins 10 ans dans le secteur de l'aide à domicile  
Compréhension des enjeux du secteur  
Adhésion aux valeurs de l'ADMR  
Compétences avérées en matière de gestion de projet  
Maîtrise des outils informatiques  
Capacités relationnelles  
Compétences rédactionnelles  
Connaissance de la législation applicable et de l'environnement normatif du secteur médico-social  
Connaissance des problématiques du secteur médico-social (publics, dispositifs d'aide...)  
Rigueur, réactivité, dynamisme, adaptabilité  
Capacité à être force de proposition  
Capacité à être à l'écoute, à bien communiquer  
Pédagogie  
Ouverture d'esprit  
Goût pour le travail en équipe

Expertise et appui méthodologique dans son domaine de compétence auprès des professionnels  
Intervient en qualité d'expert en santé publique, prévention et promotion de la santé dans les instances institutionnelles et associatives  
Informe et alerte sur les situations présentant un risque juridique, financier, social  
Actions de formation et d'information à l'attention des professionnels en lien avec ses domaines de compétences.

# Juriste :

**Études et conseil.** Choisir le régime fiscal le plus favorable, mener à bien un plan social, établir et négocier des contrats..., le juriste protège et défend les intérêts de la société pour laquelle il travaille. Il joue un rôle de conseil en informant les différents services (ressources humaines, direction financière, direction commerciale...) des lois en vigueur. Il accompagne les démarches et les projets en cours en s'appuyant sur sa parfaite connaissance des réglementations.

**Veille juridique.** Une nouvelle législation s'applique à la fiscalité, au régime des retraites, au contentieux entre deux sociétés. Pour éviter tout manquement à la loi, ce juriste se tient informé de l'évolution du droit. Il exerce par ailleurs une veille permanente afin d'interpréter, d'appliquer et d'expliquer les textes à ses collaborateurs et clients.

**Spécialisation et expertise.** Le juriste affine ses compétences en se spécialisant dans des domaines porteurs : les contrats, la concurrence, le droit social, l'environnement, les brevets, la propriété intellectuelle...

**Des solutions concrètes.** Doté d'une excellente mémoire, le juriste connaît parfaitement son domaine d'intervention : droit du travail, fiscalité, contrats, contentieux, droit immobilier... sans oublier le monde des associations. Ses principaux atouts ? Utiliser ses connaissances de la législation en s'adaptant aux situations très concrètes qu'il rencontre et en apportant des réponses précises.

La pratique de l'anglais est devenue indispensable.

**Rigueur et objectivité.** Aisance écrite et orale, capacité d'analyse et de synthèse associées à une grande rigueur sont des qualités indispensables pour comprendre la problématique d'un dossier et la résoudre. De plus, il doit faire preuve d'objectivité, afin d'éviter de porter des jugements de valeur dans son interprétation de la législation.

**Niveau minimum d'accès :** bac + 5

**Statut(s) :** Statut salarié

## Métiers associés :

Juriste droit de l'environnement,

Juriste droit des contrats,

Juriste droit des sociétés,

Juriste droit fiscal,

Juriste droit social,

Juriste propriété industrielle

Juriste propriété intellectuelle

## Assistant chargé de projets :

Sous la supervision du directeur des opérations, ventes et services, l'assistant-chargé de projet a pour mission principale de seconder le chargé de projet dans toutes les tâches qui lui sont attribuées, dans la conduite d'un projet quel qu'il soit. Il agit à titre de support technique au sein de l'organisation. Sous la houlette du chef de projet, il participe à la phase de conception et à la construction du projet, en se conformant aux besoins du client ou du donneur d'ordre.

En particulier, il assiste les chargés de projet dans la prise d'appel, le traitement des achats le suivi d'avancement des travaux tant sur le plan technique que budgétaire.

De plus, il participera à la rédaction de divers rapports et aux entrées de données.

Il suit et met à jour les plannings et produit les indicateurs de suivi de projet. Il est en relation constante avec le client et les autres prestataires, durant toutes les phases du projet. Le suivi des coûts, des délais et de la conformité des réalisations avec le cahier des charges lui incombent également. La formation peut aussi faire partie de ses attributions.

Dans la mesure où il intervient en soutien d'une équipe d'opérationnels, il est réactif et force de proposition en toutes circonstances. Doté d'une grande capacité de communication et d'un très bon relationnel, il fait circuler les informations pertinentes et facilite les relations entre les différents acteurs du projet

Avec l'expérience, il peut devenir chef de projet, en tant que salarié ou en indépendant.

### Qualifications et compétences :

Sens des responsabilités, être organisé, soucieux du détail, posséder une grande motivation à atteindre les objectifs fixés

Fortes habilités à travailler en équipe

Excellentes aptitudes à la planification et à la gestion des priorités

Imputabilité face à la livraison des résultats et détermination dans l'atteinte des objectifs

Avoir une facilité d'adaptation au changement.

Bac + 5 recommandé

Toute la documentation nécessaire est à la BU Proudhon dans les rayons...

## DROIT



- Fiscal **343.2**
- Protection sociale **344.1**
- Travail **344.2**
- Santé publique **344.3**
- Personnes, famille **346.2** dont Mineurs **346.23**
- Consommation **346.5**
- Numérique, Propriété intellectuelle **346.8**
- Associations **346.95**
- Procédure civile **347** et Médiation **347.1**

## QUESTIONS SOCIALES



- Politique sociale **360**
- Société et santé **361**
- Personnes âgées, dépendance **361.1**
- Handicaps **361.2**
- Problèmes sociaux **362**
- Pauvreté, précarité, exclusion, insertion **362.1**
- Maltraitance, protection de l'enfance **362.2**

## GESTION



- Fonction RH **650.21**
- Management **650.22**
- Gestion de projet **650.4**
- Fiscal **655.4**
- Management et économie d'entreprise **658**
- Comportement des consommateurs **658.41**

## ECONOMIE



- Economie et sociologie du travail **331**
- Politique de l'emploi et marché du travail **331.1**
- Conditions d'emploi **331.2**
- Relations de travail **331.4**

## SCIENCES POLITIQUES



- Politiques publiques **320.6**

## SCIENCES SOCIALES



- Processus sociaux **303**
- Groupes sociaux par âge **305.2**
- Groupes sociaux par sexe (discrimination, etc.) **305.3**
- Classes sociales (mobilité, inégalités, etc.) **305.5**

# Mes notes...